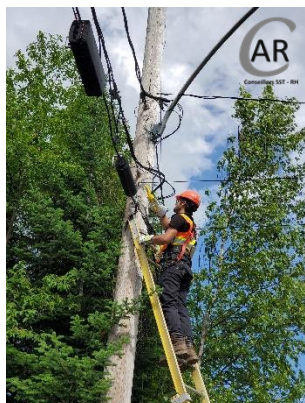


Risques Électriques - sur les réseaux de télécommunications et de câblodistribution, à proximité d'un réseau électrique.

THÉORIE par ZOOM en direct et la PRATIQUE EN ENTREPRISE



**Arrêtez, Observez,
Agissez prudemment !**



La formation de « Risques Électriques - sur les réseaux de télécommunications et de câblodistribution, à proximité d'un réseau ou d'une installation électrique » s'adresse aux techniciens installateurs de fils de services, réparateurs de câble, monteurs de ligne, épisseurs, fusionneurs et inspecteurs-releveurs, qui ont travaillé avec un véhicule nacelle sur les réseaux de télécoms et câblo, à proximité du réseau ou d'une installation électrique. De fait, à tous ceux qui ont à travailler sur les réseaux de télécoms et/ou de la câblodistribution, dans un poteau à usage conjoint avec une compagnie d'électricité, ou à un toron, de **Bell Canada, d'Hydro-Québec, de Bell Aliant, de Telus, et autres**, avec une nacelle.

Cette formation est selon les nouvelles directives (2022-08) de **Travail Canada** et de la **CNESST**, et est reconnue par les Maîtres d'œuvre en Télécommunications et de Câblodistribution. Elle comprend deux volets, soit :

- **le volet "théorie"**, le cahier du participant, un test écrit attestant ainsi des connaissances du participant, des RISQUES ELECTRIQUES lors de travail en hauteur, à l'échelle et à la nacelle, dans les espaces de Télécommunications et de la Câblodistribution, à proximité de l'électricité, un rappel au travail à la nacelle et la signalisation routière selon les durées de travaux en télécoms et câblo ;
- le volet "**pratique extérieure**", qui se fait dans votre environnement avec vos équipements et outils.

Pour être obtenir l'accréditation de connaissances de cette formation, le participant aura suivi au préalable les formations :

- Travail en hauteur aux poteaux et aux réseaux de télécommunications et de câblodistribution, à proximité d'un réseau ou d'une installation électrique
- Opérateur de Nacelle – télécoms / câblo

Que ce soit à l'échelle, sur des étriers, avec éperons ou à l'utilisation d'une nacelle, cette formation traite spécifiquement des dangers, des risques et des moyens pour les contrôler à proximité d'un réseau ou d'une installation électrique, le travail en hauteur au poteau, au toron, à l'échelle, et plus particulièrement dans une nacelle, en considérant tous les types de dangers physiques et électriques, des procédures de prévention et de sauvetage, du plan de signalisation de votre zone de travail.

Cette formation met l'accent sur l'analyse des dangers et des risques, et sur les moyens pour les contrôler avant de débiter les travaux pour faire de façon sécuritaire (faire une AST), sur les distances à respecter avec le réseau électrique et autres sources potentielles (ex : la végétation), et sur les équipements et outils à utiliser, particulièrement les avertisseurs de tension, le gabarit, et le détecteur de tension et d'induction, à utiliser.

Cette formation procure une attestation de connaissances de 3 ans au participant.

L'entreprise reçoit un certificat pour son implication et son encouragement à la Santé et Sécurité au Travail.

Risques Électriques - sur les réseaux de télécommunications et de câblodistribution, à proximité d'un réseau électrique.

Plan de cours mis à jour : Mai 2024

durée de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • 3 hres approx. - volet EN LIGNE en direct animé par un formateur agréé • ½ hre approx. / participant - volet PRATIQUE-EXERCICES dans votre environnement de travail avec vos équipements et outils (<i>échelle et nacelle</i>)
nombre de participants	<ul style="list-style-type: none"> • 4 à 12 participants par session
où	<ul style="list-style-type: none"> • Le volet EN LIGNE se fait d'un poste de travail d'un ordinateur ou cellulaire. • Le volet PRATIQUE - EXERCICES se fait la même journée ou dans les jours qui suivent le volet théorie. Le formateur se déplace à votre centre de travail et on pratique avec vos équipements, dans votre environnement.
quand	<ul style="list-style-type: none"> • Du lundi au samedi, selon la convenance.
coût	<ul style="list-style-type: none"> • 295 \$ / participant - matériel du participant inclus. • Des frais de KM sont facturés pour la pratique-extérieure en entreprise.
pré-requis nécessaire	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir que sur tous les chantiers de construction, l'attestation ASP - Construction est requise et obligatoire. • La formation d'Opérateur de Nacelle - Télécoms est obligatoire pour les techniciens qui utilisent un véhicule-nacelle, occasionnellement ou en permanence.
objectifs de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Selon les directives en matière de santé et sécurité pour entrepreneurs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Prendre connaissance ou revoir les directives et les applications de travail, pour le Travail en Hauteur sur les structures et les réseaux aériens de Télécommunications et de Câblodistribution, à proximité du réseau d'Hydro-Québec ou d'une installation électrique ; ○ Planifier et analyser les risques avant de débiter les travaux ; ○ Les distances à respecter avec l'électricité et les moyens et outils à utiliser – avertisseur de tension, gabarit de 1,2 m. ou un surveillant, etc. ○ Gérer la végétation à proximité des réseaux ; ○ Réussir le test sur vos connaissances au travail ; ○ Faires des exercices et des simulations sur le terrain ; ○ Fournir une attestation de connaissances au participant. ○ S'adresse à tous vos techniciens travaillant sur les réseaux
contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • La formation est sous forme de 2 volets qui traitent des sujets suivants : Le volet Théorie en ligne comprend les 3 modules : <ol style="list-style-type: none"> 1. Risques électriques à proximités d'un réseau électrique : <ul style="list-style-type: none"> - Introduction à la Loi fédérale sur la diligence raisonnable et à la CNESST - obligations de chacun en SST - Droit de refus du technicien - faire l'analyse des risques (AST), - identifier les risques physiques, les dangers électriques, les moyens pour les contrôler, - les règlements et normes électriques, - identification du courant au poteau, - délimitation des zones électrique et télécom, - gérer la végétation à proximité de votre zone de travail, - distances à respecter entre vous, votre équipement et la zone du réseau électrique,

Risques Électriques - sur les réseaux de télécommunications et de câblodistribution, à proximité d'un réseau électrique.

<p>contenu de la formation (suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - les lampadaires dans votre zone de travail, - faire un élagage de l'accès à votre zone de façon sécuritaire, - utilisation de votre détecteur de tension, - avertisseur de tension et d'induction, perche isolante, et les ÉPI nécessaires en fonction des risques électriques. <p>2. Nacelles et appareils aériens (<i>revoir et assurer les nouvelles directives</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire l'analyse des risques (AST), - identifier les risques physiques, les dangers électriques, les moyens pour les contrôler, - stabiliser du véhicule, - mettre en place la signalisation appropriée à la durée et à l'environnement des travaux, - la montée et les distances à respecter, - les outils : avertisseur de tension Safeguard, gabarit de 1,2 m., et le surveillant, - les directives de sécurité applicables à aux équipements et aux véhicules de levage, <p>3. Signalisation routière et de votre zone de travail selon le MTQ et la CNESST (<i>revoir et assurer les principes de signalisation</i>)</p> <p>Le volet Pratique Extérieure</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ des exercices sur le terrain – au poteau, sur un toron, détecteur de tension, protection des lieux, stabiliser une échelle, une nacelle, montée à un poteau, à un toron, utilisation du gabarit, utilisation de l'avertisseur de tension, utilisation des ÉPI et des outils isolés, signalisation routière et de votre zone de travail, etc. ○ si besoin un surveillant : quand, sa formation nécessaire, son rôle ○ les trucs du métier pour être plus sécuritaire, tout en étant performant <ul style="list-style-type: none"> ● La formation inclut à chacun des participants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le cahier du participant, les procédures de travail et les mesures préventives de sauvetage et les principes de signalisation routière selon les types de travaux. ○ Deux affiches plastifiées, affichant la signalisation routière (info du M.T.Q.), et les procédures d'urgence, deux résumés visuels pratiques à afficher bien à la vue à l'entrée du compartiment arrière du camion. ○ Une liste de vérification pour votre analyse sécuritaire de la tâche - AST ; ○ Le test écrit (<i>preuve souvent demandée pour votre attestation</i>).
<p>attestation de connaissances acquises</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Chaque participant reçoit une carte porte-monnaie d'attestation des connaissances acquises à cette formation. ● Chaque participant reçoit son cahier de formation pour des références futures aux instructions de travail et façons de faire contenu dans cette formation. ● L'entreprise reçoit un certificat pour son implication et son encouragement à la Santé et Sécurité au Travail auprès de ses employés.

Risques Électriques - sur les réseaux de télécommunications et de câblodistribution, à proximité d'un réseau électrique.

attestation de connaissances acquises (suite)	<ul style="list-style-type: none"> Le gestionnaire reçoit le cahier du gestionnaire pour des références futures aux instructions de travail et façons de faire contenu dans cette formation et pour assurer les suivis auprès des techniciens. Un rappel à cette formation est recommandé aux 3 ans.
soutien professionnel	<ul style="list-style-type: none"> Vous bénéficiez de notre ligne téléphonique ACCÈS-INFO gratuitement pendant toute la période de l'attestation de vos techniciens. Vous bénéficiez également des MISES À JOUR gratuites sur le sujet de cette formation et des conseils en gestion SST. Ça fait partie de nos services professionnels.

Si vous désirez des informations additionnelles sur le contenu de cette formation, sur nos honoraires, ou pour vous inscrire à cette formation, SVP nous contacter au 514-754-2336.

NOTE :

André Rousseau - Conseillers sont des formateurs agréés de la Commission des partenaires du marché du travail et d'Emploi Québec, pour le soutien au développement de la main-d'œuvre.



Faire de la bonne façon ... de façon sécuritaire.